

28^{ème} Karrim'HOC

Coureurs 4 & 5 février 2012

Randonneurs 11 & 12 février 2012

Le Karrim'HOC est présent sur le WEB à l'adresse : <http://www.karrimhoc.be>
Pour en savoir plus sur notre club, visitez également le site du HOC : <http://www.hoc-net.be>

L'EPREUVE

Le KARRIM'HOC est un "Raid Forestier" se déroulant sous la forme d'une course ou d'une randonnée d'orientation étalée sur 2 jours.

Le déroulement de l'épreuve reste fidèle à lui-même :

- Le logement est assuré dans un centre de vacances. **Cette année encore, les repas du samedi soir et du dimanche matin seront dispensés par le centre de vacances.** Vous ne devez donc pas transporter votre nourriture pour ces repas.
- Les inscrits recevront, en temps utile, le lieu de départ et l'endroit d'où démarre le balisage pour s'y rendre.
- L'arrivée du deuxième jour est le départ de la veille où l'on peut laisser ses véhicules.
- Au départ, l'équipe recevra une carte IGN sur **support indéchirable** au 1/20.000^{ème} et une photocopie en noir et blanc où les postes seront indiqués avec leur définition.
- Les coureurs seront classés en fonction du temps ainsi que de l'exactitude des contrôles.
- Le samedi soir, vous pourrez faire la fête à notre bar garni, comme il se doit, de bières *catholiques* et, à l'issue de la seconde étape, vous pourrez vous régaler avec les traditionnelles brochettes KARRIM'HOC.

FORMULES

Les formules A, B & C sont **réservées aux compétiteurs coureurs**.

Les formules D & E sont proposées aux randonneurs sans esprit de compétition et donc, sans classement. Pour des raisons relatives à la gestion des forêts, les **randonneurs** devront emprunter **obligatoirement** les sentiers, chemins forestiers et layons.

Formule	Concept	Km	Temps max. par étape
A	Techniquement difficile Epreuve destinée aux orienteurs expérimentés et nécessitant une bonne condition physique pour arriver dans les délais impartis.	17	6H
B	Techniquement difficile	14	5H30
C	Techniquement difficile	11	5H
D	Techniquement facile , sur sentiers, chemins forestiers et layons	16	---
E	Techniquement facile , sur sentiers, chemins forestiers et layons	10	---

AGENDA

Formules A, B & C -- Week-end compétiteurs	
Samedi 4 février 2012	- Ouverture secrétariat à 9H - Contrôle bracelet-carte entre 9H30 et 10H45 - Départ de masse formule A à 11H - Départ de masse formule B à 11H30 - Départ de masse formule C à 12H
Dimanche 5 février 2012	- Les horaires de départ seront communiqués le samedi 29 janvier en soirée. - Remise des prix vers 13h30 à l'arrivée

Formules D & E -- Week-end randonneurs	
Samedi 11 février 2012	- ouverture secrétariat à 8H - départ de 8H30 à 9H30
Dimanche 12 février 2012	- départ de 8H30 à 9H30

INSCRIPTION

En « coureurs », l'inscription se fait exclusivement par équipes de 2.

En « randonneurs », le secrétariat propose une simplification en autorisant une inscription unique par groupe. Dans ce cas, il suffit de renseigner un nom de correspondant (**chef de groupe**) et le nombre de participants adultes et juniors sur le bulletin d'inscription.

- L'inscription sera possible **sur internet** à partir du **dimanche 4 décembre 2011 à 0 h 28** : <http://www.karrimhoc.be>
- Vous pouvez également envoyer, **par courrier postal**, le bulletin d'inscription de la dernière page de la présente invitation **dûment complété** à l'adresse suivante :

Secrétariat du Karrim'HOC
Marie-Paule LABRIQUE
Rue du Village, 22
6540 Mont-Ste-Geneviève

Pour rappel : Votre **inscription** ne sera définitivement prise en compte qu'après **réception du paiement**. Si celui-ci ne nous est pas parvenu **endéans les 2 semaines**, vous serez d'office placé **en liste d'attente**.

La clôture définitive des inscriptions est fixée au 15 janvier 2012, quelle que soit la formule choisie, ou **éventuellement plus tôt si la capacité maximum d'hébergement est atteinte**.

Attention : pour des questions d'organisation, nous n'acceptons aucune inscription hors logement pour les coureurs.

Au plus tard le lundi précédant la 1^{ère} étape de l'épreuve choisie, le **correspondant** recevra la **confirmation avec les derniers détails d'organisation**, pour chaque équipe ou groupe dont l'inscription aura été prise en **compte (sur base des paiements uniquement)**. Une fois la capacité de logement atteinte, les équipes hors quota seront averties par courrier séparé (électronique ou postal), via leur « correspondant ».

Les exigences locatives étant ce qu'elles sont, nous devons optimiser les possibilités de chaque logement. Ces logements seront attribués au fur et à mesure de l'arrivée des inscriptions et en tenant compte, **dans la mesure du possible**, des souhaits émis par chaque équipe ou groupe. Aucune permutation ne sera possible sur place.

PARTICIPATION AUX FRAIS

La participation comprend les frais de logement, les taxes, **le transfert en bus**, le repas du samedi soir, le petit déjeuner du dimanche et le souvenir.

Les tableaux ci-dessous vous aideront à calculer votre participation aux frais.

Coureurs équipes « Sénior » ou mixtes « Sénior-Junior »				
Droit d'inscription (5€ par jour et par personne)	1	X	20 =	20 €
Frais de logement + repas + souvenir + transfert bus + 1 carte IGN	1	X	90 =	90 €
1 carte IGN supplémentaire (facultatif)	1	X	4 = €

Total à payer :			 €

Coureurs Juniors (uniquement 2 équipiers nés en 1993 ou après)				
Droit d'inscription (5€ par jour et par personne)	1	X	20 =	20 €
Frais de logement + repas + souvenir + transfert en bus + 1 carte IGN	1	X	80 =	80 €
1 carte IGN supplémentaire (facultatif)	1	X	4 = €

Total à payer :			 €

Randonneurs (inscription à globaliser pour le groupe)				
	Nbre			
Droit d'inscription (forfait de 5€ par jour par personne pour juniors et seniors)	..	X	10 = €
Frais de logement + repas + souvenir + transfert en bus (tarif pour SENIORS)	..	X	44 = €
Frais de logement + repas + souvenir + transfert en bus (tarif pour JUNIORS nés en 1993 ou après)	..	X	39 = €
1 carte IGN par groupe (minimum obligatoire) :	1	X	4 =	4 €
Carte(s) IGN supplémentaire(s) :	..	X	4 = €

Total à payer :			 €

Attention ! En cas d'annulation non justifiée après la date de clôture des inscriptions, aucune somme ne sera restituée. En cas de force majeure, sur présentation d'un justificatif, nous vous rembourserons le montant d'inscription duquel sera déduit un montant de 20€ par participant pour couvrir les frais de logement que nous avons engagés. Par contre, vous pouvez, bien entendu, vous faire remplacer sans frais !

PAIEMENT

Paiement **uniquement par virement** (pour l'étranger, tous frais à charge du donneur d'ordre), au compte :

001 – 3259257 – 36 (IBAN : BE46 0013 2592 5736 ; BIC : GEBABEBB)

Intitulé du compte : "**Karrim'HOC**"

Communication : "coureurs" ou "randonneurs" + nom du "correspondant – responsable".

Remarque : Merci de respecter cette consigne. Il est inutile d'indiquer "KARRIM'HOC" dans les commentaires... Ce compte Karrim'HOC est réservé aux paiements des inscriptions !!!

ATTENTION !

- **Une inscription n'est validée qu'à la réception du formulaire d'inscription et du paiement (la date de crédit sur notre compte faisant foi) ! Si le paiement ne nous est pas parvenu endéans les deux semaines de votre inscription, vous serez placé d'office en liste d'attente.**
- **Aucun paiement sur place n'est possible.**
- **Pour éviter des problèmes administratifs (par exemple l'impossibilité d'enregistrer votre inscription dans les délais), veillez à indiquer clairement dans la zone « communication » de votre ordre de virement le week-end concerné (Coureurs ou Randonneurs) et le nom du « correspondant » de l'équipe.**
- **La vente de cartes supplémentaires (non réservées) n'est pas garantie sur place.**

EXTRAITS DU REGLEMENT

Le règlement complet est disponible sur le site Internet du Karrim'HOC et sera affiché dans la salle du secrétariat le samedi matin.

- **Tant pour les compétiteurs que pour les randonneurs, à la demande de l'administration des « Eaux et Forêts », les animaux de compagnie ne sont pas autorisés.**
- **Contenu minimal du sac à dos :**
 - * par équipier :
 - une lampe de poche ou frontale,
 - un sac de couchage (couverture de survie et "sac à viande" interdits),
 - vêtements et chaussures de rechange (minimum 1 pantalon ou collant + 1 sweat-shirt ou polaire + 1 coupe-vent imperméable + 1 paire de chaussettes + 1 paire de chaussures),
 - une serviette éponge,
 - une gourde d'un demi-litre au moins (remplie au départ),
 - * par équipe :
 - une boussole, un feutre (encre indélébile) et un sifflet,
 - une trousse de secours élémentaire,
 - savon et/ou shampoing,
 - ravitaillement course (barres énergétiques, ...).

Des contrôles seront effectués à l'arrivée de chaque étape, pour les 5 premiers dans chaque catégorie et par tirage au sort. Tout non-respect de cette liste d'équipements ou objets à emporter sera sanctionné par une pénalité de 30 minutes par équipement ou objet manquant. Bien entendu, toutes ces exigences sont d'application pour **toutes** les équipes participantes.

Pour tout renseignement, prière de communiquer uniquement par courrier électronique ou postal (voir adresse inscription ci-dessus):

- jp@karrimhoc.be pour les questions relatives à la course ;
- mp@karrimhoc.be pour les questions relatives aux inscriptions et au logement.

28^{ème} Karrim'HOC

BULLETIN D'INSCRIPTION

Week-end : ... **Formule:** **Catégorie :**
Coureurs **Randonneurs**
C = coureurs A = 17 km D = 16 km F = femmes
R = randonneurs B = 14 km E = 10 km M = mixte
 C = 11 km H = hommes

Equipier N° 1 (= le correspondant)

Nom : Prénom :
Adresse :
Code pays : Code postal :
Localité :
Sexe : (F ou M) Date de naissance : / /
N° tél. : N° fax. :
 Affilié, j'indique mon N° de licence FRSO ou VVO ou autre fédération CO :
 Je ne suis pas affilié mais **je remettrai un certificat médical** au départ de l'épreuve
Adresse e-mail (facultatif) :

Signature :

Equipier N° 2

(mention inutile pour les randonneurs, complétez le nombre de personnes ci-dessous)

Nom : Prénom :
Adresse :
Code pays : Code postal :
Localité :
Sexe : (F ou M) Date de naissance : / /
N° tél. : N° fax. :
 Affilié, j'indique mon N° de licence FRSO ou VVO ou autre fédération CO :
 Je ne suis pas affilié mais **je remettrai un certificat médical** au départ de l'épreuve
Adresse e-mail (facultatif) :

Randonneurs, veuillez indiquer :

Nombre de Randonneurs adultes : Nombre de Randonneurs juniors :

Si possible, nous souhaitons être logés avec :

Paiement :

Nous effectuons un virement de € sur le compte du Karrim'HOC (001-3259257-36) à partir du compte bancaire N° - - dont le titulaire est :
NB. Vous devez effectuer le virement vous-même ! Ces informations sont seulement destinées à identifier aisément votre paiement.

ATTENTION : la remise d'un certificat médical vous autorisant la pratique sportive vous donne droit, pour cette épreuve, à l'assurance accident souscrite par la Fédération Régionale des Sports d'Orientation. En cas de non remise de certificat, vous participez sous votre seule responsabilité.